

GORDES - MURS - L'intégrale de Véroncle

Gordes



Passage de l'échelle en aval des gorges (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Une rando exigeante dans un site naturel exceptionnel, des paysages d'une grande qualité esthétique et une succession de vestiges hydrauliques ingénieux...

« Après celles des bories autour de Gordes, c'est ici une autre vraie leçon de génie rural ! À l'époque où l'on édifiait le château de Gordes, qualifié du joli mot de Renaissance, des hommes descendaient des pierres pour bâtir des puits, piéger le précieux fluide et faire tourner des moulins dans les méandres des gorges de Véroncle. C'était bien là la marque d'un nouveau monde ». D'après J.P. Locci et D. Lacaille - Association pour la promotion et la sauvegarde du patrimoine industriel en Vaucluse.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

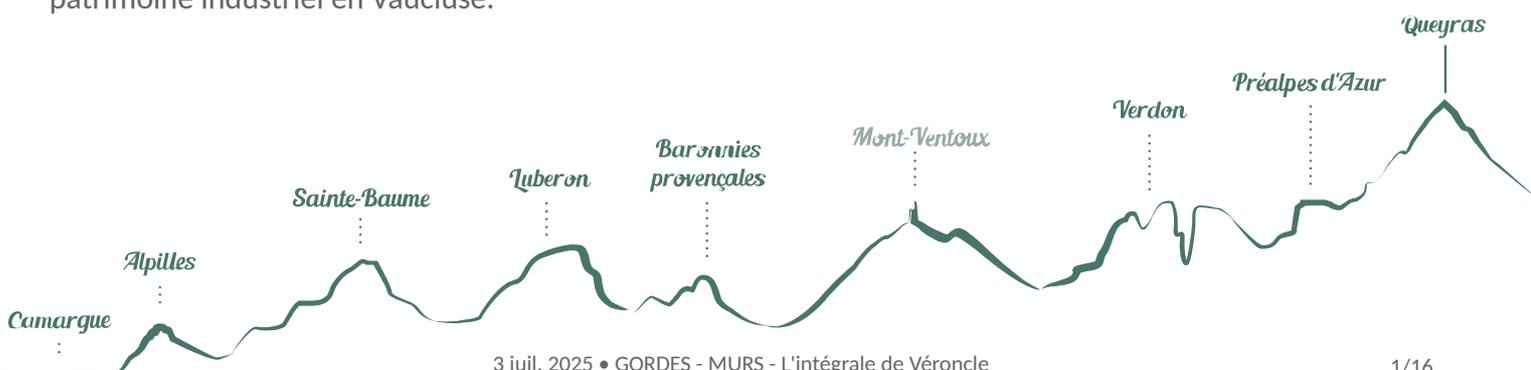
Longueur : 14.8 km

Dénivelé positif : 540 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Aire de repos en bordure de la route de Murs (D15), 2 km au nord de Gordes.

Arrivée : Aire de repos en bordure de la route de Murs (D15), 2 km au nord de Gordes.

Balisage :  GRP®  Non balisé  PR

Du parking et aire de pique-nique, remonter la D15 à gauche sur 280 m (prudence !) et descendre à droite le premier chemin à droite (GRP®).

1- Au croisement de chemins (point alt. 457 m, pupitre d'interprétation), laisser partir à gauche le GRP® et filer tout droit. Descendre ainsi la longue épaule de Vézaule (PR). Plus bas (borne), ne pas s'engager à gauche sur le sentier qui plonge directement dans les gorges mais descendre encore le chemin rocailleux (GRP®-PR). À hauteur des premiers murs du hameau des Grailles (résidence hôtelière), filer tout droit de nouveau.

2- Au carrefour "Les Grailles", avancer 10 m sur le chemin revêtu, virer à gauche et atteindre le petit pont devant l'ancien moulin des Grailles (privé ne se visite pas). Revenir au carrefour "Les Grailles", reprendre le sentier emprunté à l'aller et 60 m plus loin, s'engager à droite dans le fond du ravin. Atteindre rapidement le moulin Cabrier. Faire un très court aller-retour au fond des gorges pour aller voir une belle cascade marmite, puis revenir sur ses pas jusqu'au moulin. Face à la porte d'entrée, se faufiler le long du mur amont (GRP®), franchir un passage étroit en balcon, puis passer dans le canal d'amenée d'eau. Gravier une échelle à barreaux en fer (prudence !), passer une corniche et continuer en alternant les deux rives. Plus haut, franchir un ressaut en rocher (main courante, prudence !), avancer puis s'élever à gauche. Bien rester vigilant au balisage (GRP®), passer une épaule et redescendre à droite. Remonter ensuite à gauche le fond des gorges. Passer par l'amont le moulin Jean de Marre II. Gagner ensuite le moulin Jean de Marre I. Faire un très court aller-retour au fond des gorges pour voir la cascade, puis dépasser le moulin par l'amont. Poursuivre sur la trace de droite.

3- Au carrefour "Moulin Jean-de-Marre", ne pas remonter à gauche (GRP®), mais filer tout droit (PR). 80 m plus loin, à hauteur d'une dalle rocheuse, ne pas gravir à droite l'ancienne trace trop raide, mais poursuivre tout droit le long du torrent. 200 m plus loin, après un petit ressaut, traverser le gué à droite et emprunter le sentier sur la rive opposée afin de revenir légèrement vers l'aval (PR). Gravier ensuite deux bons raidillons, rejoindre l'ancienne trace directe et poursuivre à gauche la montée. Aboutir au plateau, et continuer le sentier jusqu'à la piste (PR).

4- Au carrefour "Lauzière", suivre la piste à gauche (PR). Franchir deux virages, dépasser l'entrée du camping et poursuivre par la petite route. Au premier carrefour routier, continuer à gauche (PR). Gagner la D4 (calvaire), prendre à gauche et rejoindre le village de Murs (PR).

5- Juste après le carrefour entre la D4 et D15, en face la mairie, descendre à gauche le chemin revêtu de Font de Ribeau (PR). Franchir une grande épingle et 500 m plus bas (borne incendie), poursuivre sur le chemin à gauche. 700 m plus loin, ne pas rater à droite le départ du sentier (PR). Descendre deux lacets rocailleux, dépasser le Moulin des Étangs situé sur la rive opposée (privé ne se visite pas) et continuer en fond de vallon. Passer le moulin du Devissé et s'avancer encore sur le sentier en fond de vallon (PR).

6- Devant la conduite forcée du moulin de Charlesse, ne pas s'élever sur le sentier de droite (PR et GTV), mais descendre à gauche au pied des ruines du moulin (prudence !). S'avancer tout droit jusqu'à l'entrée amont de la conduite forcée du moulin de Cata (vide, prudence !). Là, faire demi-tour, revenir sur ses pas jusqu'aux ruines du moulin de Charlesse, puis à l'angle des ruines (ne pas pénétrer, danger d'effondrement !), filer à droite. Par une trouée dans la végétation, gagner le lit du torrent, virer à gauche, longer un rocher et 10 m plus loin grimper à droite une goulotte rocailleuse. Atteindre une épaule, partir vers la droite et emprunter le sentier en balcon (non balisé). Filer ainsi rive gauche et vers l'aval des gorges. Surplomber le fond du canyon et le moulin de Cata. Franchir un court passage en bord de vide (prudence !) puis dévaler deux lacets pentus et rejoindre le fond des gorges. Virer à gauche et suivre vers

l'aval le sentier en fond de vallon. 200 m plus bas, retrouver la section de sentier emprunté à l'aller, avancer tout droit et atteindre de nouveau le point 3.

3- Au carrefour "Moulin Jean-de-Marre", grimper à droite et franchir tous les lacets successifs (GRP®). Atteindre une épaule (ruine à droite), poursuivre le sentier à gauche et monter ainsi tranquillement le beau sentier en balcon. Au carrefour "Vézaule", poursuivre à gauche (GRP®). Gravir une dernière section caillouteuse et déboucher sur l'épaule (pupitre d'interprétation).

1- Tourner à droite (GRP®), remonter sur la D15, puis virer à gauche et revenir au point de départ par la route empruntée à l'aller (prudence !).

Sur votre chemin...



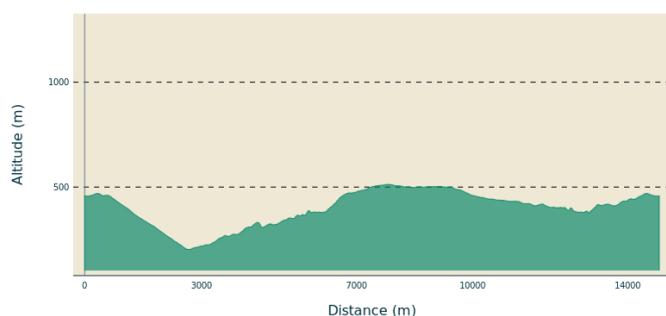
-  Les deux Luberon réunis (AA)
-  Moulins de Véroncle (AC)
-  Le moulin Cabrier (AE)
-  Le moulin Jean de Marre II (AG)
-  Cascade de tuf (AI)
-  Panorama de la Lauzière (AK)
-  Le château de Murs (AM)
-  Première chaufferie bois-énergie de la Région Sud (AO)
-  Les prairies de Murs (AQ)
-  Une carrière mystérieuse (AS)
-  Le barrage des étangs (AU)
-  Le moulin du Dévissé (AW)
-  La disparition des moulins (AY)
-  L'étonnante linaire couchée (BA)
-  Naissance des gorges de Véroncle (AB)
-  Le moulin des Grailles (AD)
-  Erosion à tous les étages (AF)
-  Le moulin Jean de Marre I (AH)
-  NATURA 2000, un réseau européen ambitieux (AJ)
-  Ici, le temps s'arrête... (AL)
-  Crillon le Brave, vie de guerrier (AN)
-  Le fossé de Murs (AP)
-  Les moulins de Véroncle (AR)
-  Petite garrigue à Genêt de Villars (AT)
-  Le moulin des étangs (AV)
-  Le moulin de la Charlesse (AX)
-  Meuniers à tout faire ! (AZ)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Attention ! Le dénivelé de cet itinéraire peut paraître modéré mais la progression dans les gorges est tortueuse et exigeante : plusieurs passages étroits en balcon proches du vide, un franchissement d'échelle et deux ressauts en rocher avec mains courantes (après le point 2), plusieurs sections rocailleuses bien raides et par endroits patinées donc glissantes. La prudence est de mise !
- Ne pas s'engager sur cet itinéraire juste après un orage ou par temps de pluie ; certains passages en fond de ravin peuvent s'avérer très délicats voir dangereux !
- Ne pas sous-évaluer le risque d'effondrement dans les ruines des anciens moulins, prudence ! Et veiller également à ne pas grimper sur les vieux murs, ce patrimoine est fragile.
- Entre le départ et le point 1 : à l'aller comme au retour, prudence à la circulation sur les 280 m le long de la D15.
- Au point 4 : ATTENTION ZONE PASTORALE sur les hauteurs du Bois d'Audibert. En présence de [chiens de protection](#) venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter](#) face aux chiens de protection et regarder la [vidéo](#) sur les chiens des moutons sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 202 m
Altitude max 513 m

Accès routier

À 18 km au nord-est de Cavaillon par la D2 puis la D15 après Gordes.

Parking conseillé

Parking et aire de pique-nique situés en bordure de la route de Murs (D15), à 2 km au nord de Gordes.

Source



Luberon Géoparc mondial
UNESCO

Lieux de renseignements

Luberon Géoparc mondial UNESCO



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
stephane.legal@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/unesco-geoparc/>

Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt
accueil@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon
Place François Tourel, 84300 Cavaillon
contact@destinationluberon.com
Tel : +33 (0)4 90 71 32 01
<https://www.destinationluberon.com/>

OTI Pays d'Apt Luberon
788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt
oti@paysapt-luberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 74 03 18
<http://www.luberon-apt.fr/>

Sur votre chemin...



Les deux Luberon réunis (AA)

De gauche à droite sont bien visibles, Roussillon au premier plan, puis au fond le Mourre Nègre (1125 m) sommet du Grand Luberon, la combe de Lourmarin, le Mourre de Cairas point culminant du Petit Luberon (727 m). Les formes du relief correspondent à l'architecture géologique du sous-sol. Un grand anticlinal (pli en forme de voûte), orienté est-ouest, forme la montagne du Luberon entre Cavailhon et Volx, encadré au nord et au sud par les synclinaux (pli en forme de cuvette) du bassin d'Apt et de la Durance.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Naissance des gorges de Véroncle (AB)

L'écoulement des eaux entre le petit fossé d'effondrement de Murs situé sur les hauteurs du plateau calcaire et le bassin d'Apt en aval, a creusé cet imposant canyon dit "de raccordement". Puis l'action corrosive des eaux de pluie chargées en gaz carbonique a, petit à petit, agrandi les fissures par dissolution jusqu'à créer de véritables réseaux souterrains. Les gorges de Véroncle ne sont plus, ou presque plus, empruntées par l'eau mais renferment un patrimoine remarquable.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Moulins de Véroncle (AC)

Les gorges de Véroncle ne sont plus ou presque plus empruntées par l'eau, mais renferment un patrimoine industriel remarquable. Depuis l'imposant barrage de l'étang situé en amont sous le village de Murs, aujourd'hui comblé, jusqu'au hameau des Cortasses en aval des gorges, une dizaine de moulins à farine ont fonctionné du XVIe jusqu'à la moitié du XIXe s. Malgré les lieux difficilement accessibles, se succèdent au fil du ravin des aménagements d'une rare qualité : conduites forcées et canaux taillés dans le roc, réservoirs, murs de soutènement... Cet ensemble constitue un témoignage rare de l'activité économique dans cette région et d'un riche patrimoine hydraulique à préserver.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin des Grailles (AD)

Il reste peu de vestiges de ce moulin datant du XVI^e s., profondément remanié et transformé en habitation. Au-delà des modifications, il s'apparente dans son fonctionnement au moulin Cabrier en amont, et consitue l'un des derniers des 10 moulins jalonnant la Véroncle.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Cabrier (AE)

Datant vraisemblablement du XVI^e s. également, le [moulin Cabrier](#) ne disposait pas de cellule d'habitation. Au regard de la modestie de l'édifice, le dispositif hydraulique en amont est spectaculaire. La canalisation taillée à flanc de rocher débouche sur un puits triangulaire en pierre de taille. Elle est alimentée par une importante resclause en partie sous roche. En 1874, le propriétaire de l'époque édifia même un barrage au travers de la Véroncle pour augmenter ses réserves d'eau.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Erosion à tous les étages (AF)

Les couches calcaires empilées qui forment ces magnifiques falaises au-dessus de vous, ne sont pas toutes de même dureté, parfois un peu plus tendres. Ces niveaux tendres vont être, de préférence, attaqués par l'érosion, due principalement aux eaux qui s'infiltrent sur le plateau, circulent et gèlent en hiver faisant éclater la roche. Ainsi se créent en falaise, ces successions de "baumes" arrondies et étagées. On parle d'"érosion différentielle"!

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Jean de Marre II (AG)

Ce moulin appelé "gruaire" produisait de la farine de gruau (farine de blé de qualité supérieure). Il date sans doute du XVI^e s. Le bâtiment est de forme simple : la chambre des eaux en partie effondrée et la salle des meules au-dessus. Particularité du site, la resclause (réserve d'eau) est assez éloignée du moulin. Aussi, afin d'accentuer l'effet de chute d'eau en bout de béal (canal d'alimentation), on a eu recours à un canon (puits étroit) au droit de la chambre des eaux où se trouve le roudet (roue à cuillère) qui entraînait l'axe des roues des meules supérieures. Comme tous les moulins de Gordes et contrairement à ceux de Murs, il n'appartenait pas au Seigneur mais à plusieurs propriétaires privés.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Jean de Marre I (AH)

Il s'agit du premier moulin sur le territoire de Gordes. Construit au XVIe s., il fut agrandi au XVIIIe s., comme en témoignent les collages de maçonneries. Il est de construction plus complexe sur 4 niveaux : la chambre des eaux, la salle des meules, le grenier à grains et l'habitation (on distingue encore une cheminée et un évier). Au XIXe s., une exploitation agricole autonome s'y développe avec des terres labourables, des vignes, mûriers, oliviers, amandiers, cochons, poulailler...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Cascade de tuf (AI)

La chute d'eau où fut stratégiquement implanté le moulin Jean de Marre I constitue également une belle curiosité naturaliste, dénommée tuf ! Produit du calcaire dissous redéposé, ayant fait prisonniers débris végétaux et animaux, le tuf est une roche très tendre et friable. Lorsque le cours d'eau n'est pas à sec, il est le siège d'un cortège luxuriant de mousses et fougères appréciant particulièrement l'humidité saturée des lieux. Cet habitat est toujours rare et localisé en Provence.

Crédit photo : ©Georges Guende - PNR Luberon



NATURA 2000, un réseau européen ambitieux (AJ)

Le réseau européen Natura 2000 est un outil clé pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Il vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Le territoire Luberon-Lure comporte [10 sites Natura 2000](#), soit 8 zones spéciales de conservation (ZSC Habitats faune flore) et 2 zones de protection spéciale (ZPS directive Oiseaux). Les gorges de Véroncle sont à la fois une ZSC et une ZPS.

Crédit photo : ©Jérémy Haye - PNR Luberon



Panorama de la Lauzière (AK)

À hauteur de ce panneau "Lauzière", signifiant "chênaie verte" en occitan, un formidable panorama sur le bassin d'Apt s'offre à vous, avec les sables ocreux colorés de Roussillon. Au loin, le massif du Luberon se dessine avec le Grand Luberon culminant au Mourre Nègre (1125 m) et sa ligne de crêtes ondulées, puis un peu à l'ouest émerge le Petit Luberon, son plateau des Hautes Plaines et le Mourre de Cairas, point culminant (726 m). Entre Petit et Grand Luberon, les jours de bonne lumière, il est possible d'observer le massif de la Sainte-Victoire (1011 m).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Ici, le temps s'arrête... (AL)

Entre Ventoux et Luberon, le massif calcaire très boisé des Monts-de-Vaucluse s'ouvre sur de rares parcelles agricoles. La présence contemporaine de l'homme est discrète mais la grande richesse du patrimoine de pierres sèches rappelle sa présence historique. Un réseau de petites routes sinueuses et d'anciens chemins muletiers vient desservir les villages perchés adossés au massif. Ces routes, ponctuées de remarquables chênes, renforcent le caractère bucolique de cette campagne qui paraît figée comme hors du temps.

Crédit photo : ©Françoise Delville - PNR Luberon



Le château de Murs (AM)

C'est vers l'an 1000 que les terres de Murs sont données à la famille d'Agoult qui va y construire un château (privé, ne se visite pas). Pendant quatre siècles, il constituera principalement une place-forte pour les soldats du seigneur et un donjon y est édifié. Succédant à la famille d'Agoult, ce sont les armes de la famille d'Astouaud que vous apercevez sur la grille du château. L'église, attenante à l'enceinte du château, de style roman, fut construite au XIIe s. (ouverte à la visite tous les après-midis).

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



Crillon le Brave, vie de guerrier (AN)

Au cœur du village de Murs, se dissimule la maison où naquit Crillon le Brave en 1543. Né Louis de Bertou des Balbes, il deviendra Crillon et ne cessera plus de guerroyer. Il accompagna 5 rois de France, Henri II, François II, Charles IX, le Duc d'Anjou devenu Henri III, et c'est Henri IV, dont il fut le compagnon d'armes, qui le nomma brave Crillon. Sa vie ne fut que batailles, blessures et succès. Il s'éteignit en 1615 à Avignon, victime de ses innombrables blessures.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



Première chaufferie bois-énergie de la Région Sud (AO)

À 1 km au nord du village de Murs, l'ensemble de Rémourase abrite la toute première chaufferie bois-énergie collective du Luberon... Et même de la région ! Installée en 2000 lors du réaménagement d'une ancienne colonie de vacances, elle permet de chauffer 6 logements sociaux, un gîte d'étape, une salle communale et 5 locaux professionnels. Il s'agit d'une énergie renouvelable qui contribue à l'entretien et la valorisation des forêts du territoire. Depuis, plus de 40 chaufferies de ce type ont été réalisées en Luberon.

Crédit photo : ©Hervé Vincent



Le fossé de Murs (AP)

Le village de Murs domine vers le sud-ouest une dépression occupée par des terres cultivées. Ces terrains épousent parfaitement des affleurements de calcaires et d'argiles bordés par une imposante masse calcaire. Il y a environ 35 millions d'années, à l'Oligocène, des cassures profondes (failles) ont délimité une zone qui s'est enfoncée progressivement : un fossé d'effondrement. C'est l'histoire du fossé de Murs, qui est aussi celui de Sénanque...

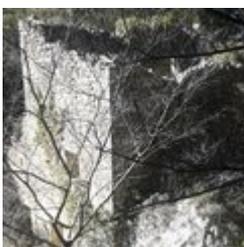
Crédit photo : Françoise Delville - PNR Luberon



Les prairies de Murs (AQ)

Jusqu'à la fin du XIXe s., les 15 ha de prairies naturelles de fauche et de pâture de ce fond de vallée étaient en partie submergés par l'eau du barrage alimentant les moulins des gorges. Aujourd'hui, ces prairies constituent des zones humides, supports de biodiversité, qui jouent le rôle de stockage d'eau, d'épuration, de protection contre l'érosion des sols et de ralentissement du ruissellement. Elles occupent également une place importante dans l'économie agricole locale axée sur l'élevage.

Crédit photo : ©Jérôme Brichard - PNR Luberon



Les moulins de Véroncle (AR)

Depuis l'imposant barrage de l'étang situé sous le village de Murs (juste en-dessous) et aujourd'hui comblé, jusqu'au hameau des Cortasses en aval des gorges, une dizaine de moulins à farine ont fonctionné du XVIe jusqu'à la moitié du XIXe s. Malgré les lieux difficilement accessibles, se succèdent au fil du ravin des aménagements d'une rare qualité : conduites forcées et canaux taillés dans le roc, réservoirs, murs de soutènement...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Une carrière mystérieuse (AS)

Les surfaces rocheuses sur le bas côté du sentier, laissent deviner d'anciennes traces d'extraction de blocs. Chacun était découpé par une saignée sur 3 cotés. On peut encore distinguer les coups de pics puis la base était éclatée avec des coins en bois gorgés d'eau. Cette carrière a peut-être servi à la construction du barrage ou du moulin. Ce qui est curieux, c'est que la roche n'est pas de bonne qualité, marron, friable. Elle est "microcodiomitisée", c'est à dire "digérée" par des bactéries: microcodiums.

Crédit photo : ©Christine Balme - PNR Luberon



Petite garrigue à Genêt de Villars (AT)

Sur ce coteau aride, vous pouvez observer un discret genêt plaqué au sol : le Genêt de Villars (*Genista pulchella subsp. villarsii*). Son aspect chétif constitue une adaptation aux milieux exposés et secs : il transpire peu ! Bien que craignant la concurrence des autres espèces, il daigne partager son habitat avec quelques voisins triés sur le volet, dont ici la rare Minuartie à feuilles capillaires (*Minuartia capillacea*), plante de la famille des œillets aux belles fleurs blanches.

Crédit photo : Laurent Michel - PNR Luberon



Le barrage des étangs (AU)

Construit au XVIe s., ce grand réservoir servait à alimenter les trois premiers moulins des gorges appartenant au seigneur de Murs. Il servait également de réserve de pêche. Plusieurs fois remanié au cours des siècles, il ne fonctionne plus aujourd'hui mais demeure en place. Deux murs parallèles de 80 m de long retenaient un amas de terre formant un barrage-masse pour plusieurs petits étangs plus ou moins contigüe. Sur une chaîne d'angle, on distingue un écusson daté de 1584 qui pourrait correspondre à une date de remaniement de l'édifice.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon



Le moulin des étangs (AV)

Premier moulin des gorges, situé à sa construction sur les terres du seigneur de Murs. Le bâtiment actuel fut sans doute construit au XVIe s., comme en témoigne la date de 1581 sur le linteau d'une porte. Il fut agrandi sans doute au XVIIIe s. et plus récemment transformé en habitation privée (ne se visite pas, merci !). Initialement, il fonctionnait avec une roue horizontale transformée en roue verticale à la fin du XIXe s. Il était alimenté par une resclause (petit réservoir en amont) située à proximité de l'ancien étang.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon



Le moulin du Dévissé (AW)

Il s'agit du deuxième moulin des gorges sur le territoire de Murs. Construit également au XVIe s. comme l'indique la date 1573 gravée sur une pierre de la porte d'entrée, il est aujourd'hui en ruine. Il était alimenté par un béal (un canal) qui n'est autre que la fuite du moulin de l'étang. On ne distingue aujourd'hui que la salle des meules dont l'une est en silex. En dessous, se situait la chambre des eaux aujourd'hui obstruée, et au-dessus l'appartement du meunier.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin de la Charlesse (AX)

Troisième moulin des gorges sur le territoire de Murs, il repose sur le même principe constructif que les deux premiers (une chambre des eaux sur laquelle est disposée la salle des meules puis l'habitation). La date de 1753 gravée sur une pierre correspond plutôt à un remaniement qu'à la construction initiale. On distingue ici facilement le canon en pierre de taille qui permettait de créer une chute d'eau donc une force motrice entre la resclause en amont et la salle des eaux en contrebas.

Crédit photo : Jérémie Haye - PNR Luberon



La disparition des moulins (AY)

Le phénomène karstique, la dissolution de la roche calcaire par l'eau, et les sécheresses aggravées auraient contribué à l'appauvrissement de la ressource en eau, déjà rare dans les gorges. À ce phénomène s'ajoute l'ère industrielle et l'abandon progressif de la plupart des moulins de France au XIXe s. au profit des Grands Moulins industriels. Enfin, le bruit court qu'un séisme aurait peut-être sa part de responsabilité dans la disparition des moulins de Véroncle, fissurant le barrage en amont.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon



Meuniers à tout faire ! (AZ)

Dès le XIXe s., on note une insuffisance d'eau et l'impossibilité de faire fonctionner les moulins de Véroncle plus de deux mois dans l'année. Alors pour s'adapter, les meuniers ont dû trouver d'autres sources de revenus. C'est ainsi qu'ils se lancent dans des petites unités d'élevage, de la polyculture, du bois de chauffage ou encore des vers à soie ! Et quand l'eau déniait bien couler dans les gorges à nouveau, ils reprenaient pour un certain temps leur métier de meunier.

Crédit photo : ©David Tatin



L'étonnante linaire couchée (BA)

En floraison d'avril à octobre, la linaire couchée (*Linaria supina*) est une plante de petite taille (moins de 20 cm). Ses fleurs jaune pâle, à palais jaune soufre sont regroupées en grappe. Elle aime se développer dans des endroits rocailleux comme dans les petits éboulis des versants empierrés des gorges de Véroncle. Grâce à un important réseau de racines longues, un peu de terre fine entre les pierres suffit à la linaire, qui en cas de déplacements du sol, reconstitue sa colonie un peu plus loin.

Crédit photo : ©David Tatin



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Luberon Géoparc mondial UNESCO